

Réf: Dossier 399112

Avis de constitution

SOCIETE « SONYNKARA TOAST & COFFEE »

Siège Abidjan, Cocody Riviera M'badon, face à l'
Ambassade de Chine, lot 510, ilot 62, 08 BP 1765 Abidjan
08., Lot 510, Ilot 62

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/02/2025 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONYNKARA TOAST & COFFEE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Café ;
- La restauration (Fast Food, Viennoiserie ...) ;
- La Vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées ;
- Toutes prestations de services liées à l'objet précité ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu' à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera M'badon, face à l'
Ambassade de Chine, lot 510, ilot 62, 08 BP 1765 Abidjan
08., Lot 510, Ilot 62

Dirigeant(s) M KOITA FATIM EDWIGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03491 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19985/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

